Commune d'Essert

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Plans de zonage

DOSSIER D'ARRÊT

Avril 2017

échelle : 1/2 500

DOCUMENT DE TRAVAIL

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort

Nord

0 100 200 m

Format A0 - Echelle : 1/2 500

Source : Cadastre DGI 2017

Emplacements réservés

Référence au plan de zonage	Intitulé	Bénéficiaire	Superficie ou Largeur
1	Création d'un équipement scolaire ou périscolaire avec parking attenant	Commune	20 ares

Légende

Limite communale
Limite de zone
136 N° de parcelle

Zones urbaines

- UA Zone mixte de cœur de ville
  - UAc cimetière
- UB Zone mixte à dominante pavillonnaire
- UC Zone mixte, à caractère résidentiel *(notamment logements collectifs)*
- UD Zone mixte, à caractère résidentiel *(urbanisation de faubourg)*
- UE Zone mixte, ayant pour vocation principale l'accueil d'activités économiques
- UL Zone à vocation de sport et de loisirs

Zones à urbaniser

- 1AU Secteurs urbanisables à court terme
  - « Près Coudrot »,
  - « Au Greloi »
- 2AU Secteur urbanisable à long terme : « Loustau »

Zones agricoles

- A Espace agricole

Zones naturelles et forestières

- N Espace naturel et forestier
  - Ne Secteur de forte valeur écologique et paysagère
  - Nj Secteur dédié aux jardins familiaux
  - NL Secteur accueillant les équipements de sports et de loisirs
  - Nu Secteur comprenant des bâtiments d'habitation existants

Prescriptions

- Corridor écologique (R151-43 4°)
- Élément du paysage (L151-23)
- Élément du patrimoine (L151-19 et R151-41 3°)
- Emplacement réservé (ER)
  - Numéro d'ordre de l'ER
  - Largeur d'emprise de l'ER
- Orientations d'aménagement
- Logement/mixité sociale (R151-38 3°)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques (R151-34 1°)
- Autre

Annexe 1